COMPTE-RENDU DES SÉANCES
DE LA SOCIÉTÉ DES ÉTUDES LATINES

I.

SÉANCE DU 12 MARS 1927.

Président : M. H. Goelzer.

Membres présents. — MM. D. Barbelenet, J. Barker, J. Béranger, H. Bernès, J. Bezard, Mme A. Biancani, MM. J. Carcopino, P. Collinet, Mlle M. Comeau, MM. R. Durand, A. Ernout, E. Faral, Fliniaux, Mlle A. Freté, MM. A. Froidevaux, H. Goelzer, G. Gougenheim, Mlle A. Guillemin, MM. R. Hierche, R. Holingue, P. Jouguet, G. Lafaye, S. Lambrino, H. Lebègue, J. Marouzeau, L. Mertz, J.-M. Meunier, Mlle J. Michel, M. M. G. Nicolau, Mlle L. Nitti, MM. L. Nougaret, P. Perrochat, L. Pichard, M. Rouzaud, Ch. Samaran, Mlle A. Tachauer, MM. A. Yon, H. Yvon.

Communications inscrites à l'ordre du jour.

I. — M. Paul Collinet, professeur à la Faculté de droit de Paris, présente un *programme d'études sur l'emploi du cursus métrique par la chancellerie impériale romaine*. Après avoir montré la nouveauté de la question, il établit, à l'aide de sondages faits avec le concours de M. Matei Nicolau, que la chancellerie impériale a, en fait, observé les quatre sortes de *cursus* dans le choix des mots finaux des constitutions longtemps avant les auteurs littéraires et les papes. Par quelques exemples, il fait ressortir l'intérêt que présente cette découverte tant pour la reconnaissance des interpolations des constitutions des IIe, IIIe et IVe siècles au code de Justinien (534) que pour la restitution des leçons exactes de ces textes, parfois défigurées par les manuscrits ou par les éditeurs. Il trace enfin le plan des recherches plus complètes qu'il se propose d'entreprendre sur le sujet en collaboration avec M. Matei Nicolau, et qui pourront servir conjointement aux philologues et aux juristes.

M. H. Goelzer remercie M. Collinet pour sa communication dont il se plaît à faire ressortir l'intérêt, tant au point de vue philologique qu'en ce qui regarde l'histoire du droit.

M. A. Ernout exprime quelques doutes sur l'existence du *cursus* à l'époque d'Antonin le Pieux. Les recherches précédentes, et notamment celles de Louis Havet, faisaient descendre les origines du *cursus* jusqu'à Symmaque. Il est à priori déconcertant qu'on puisse trouver, dès le milieu du second siècle, une rythmique des fins de phrase fondée non sur la quantité, mais sur l'accent.

M. M. Nicolau répond que les recherches préliminaires entreprises jusqu'ici ne sont pas assez avancées pour permettre de donner à cette question extrêmement délicate une solution définitive. Dans la versification grecque, l'effacement de la quantité remonte au second siècle ap. J.-C.; en latin, elle paraît plus tardive. En tout cas, il y a dans nos textes une correspondance notable entre la clausule métrique du type crétique-trochée et le *cursus planus*, dans la proportion de 70 %.

M. A. Ernout fait observer que ces clausules semblent s'appliquer à des textes écrits, sans que la prononciation paraisse jouer un rôle dans leur établissement, ce qui est peut-être en contradiction avec le caractère du *cursus*, fondé sur une accentuation qui reproduit la prononciation réelle.

A une question de M. J. Carcopino, M. Collinet répond que des recherches ont été faites également sur le *cursus* des constitutions conservées par les inscriptions.

M. J. Marouzeau se félicite de ce que, dans deux séances successives, une discussion ait pu être instituée sur des sujets importants entre juristes, philologues et historiens. Depuis longtemps ce genre de collaboration avait paru désirable, si bien même que plus d'une fois on a pu songer à l'organisation d'un enseignement juridico-philologique du droit romain; il est à souhaiter que la liaison réalisée ne soit plus désormais rompue.

II. — M. le chanoine J. Meunier présente une communication sur l'*origine de la poésie rythmique de l'Église et du vers français*.

La versification latine rythmique fondée sur l'accent d'intensité, qui a fleuri du IV^e^ au XII^e^ siècle, plonge ses racines dans les chants populaires des Romains, qu'elle continue après la disparition de la poésie classique. A chaque tonique succéda bientôt une atone, et le vers devint syllabique. Pour marquer le compte des syllabes, l'accent final rythmique de chaque vers en vint à frapper une même voyelle, ce qui amène d'abord l'assonance, puis la rime. De plus, un repos, tombant aussi sur un temps fort, fut ménagé au milieu du vers. De là sortira notre vers français, qui n'est pas une déformation de la poésie latine classique, ni une corruption de la versification latine rythmique, mais la suite logique, l'évolution naturelle, l'épanouissement libre de la vieille poésie populaire des Romains, en passant par la poésie liturgique de l'Église latine et la versification rythmique du moyen âge.

II.

SÉANCE DU MOIS D'AVRIL.

En raison de la proximité des vacances de Pâques, la séance d'avril avait été avancée du samedi 9 au mercredi 6 avril. Elle a été consacrée à une communication de Dom QUENTIN, professeur à l'Institut pontifical d'archéologie chrétienne, qui avait tenu à profiter d'un court séjour à Paris pour se mettre en rapports avec notre Société. Aux membres de la Société s'était joint un public nombreux que l'amphithéâtre Guizot suffisait à peine à contenir. Dom Quentin, présenté par M. H. Goelzer, président, fit une démonstration rigoureuse et attrayante à la fois de la méthode de classement des manuscrits proposée dans son « Mémoire pour l'établissement du texte de la Vulgate », en conviant les jeunes travailleurs à orienter leurs efforts vers une critique des textes scientifiquement constituée.

Les applaudissements qui ont accueilli son exposé ne manqueront pas d'être, en même temps qu'un encouragement aux étudiants, un avertissement aux futurs éditeurs !

III.

SÉANCE DU 14 MAI.

Président : M. H. GOELZER.

Membres présents. — M. H. Bernès, Mme A. Biancani, MM. C. S. Boer, A. Bourgery, V. Bröndal, Mme V. Bröndal, MM. A. Burger, J. Carcopino, E. Chatelain, Mlle M. Comeau, M. L.-A. Constans, Mlle M. Ducel, MM. R. Durand, A. Ernout, Mlle B. Fournier, MM. A. Froidevaux, H. Goelzer, G. Gougenheim, Mlle A. Guillemin, MM. H. Hierche, Th. Jaulmes, S. Lambrino, H. Lebègue, H. Legendre, M. Liscu, L. Malteste, J. Marouzeau, A. Meillet, L. Mertz, J.-M. Meunier, M. G. Nicolau, C. I. Niculesco, Mlle L. Nitti, MM. P. Perrochat, M. Ponchont, D. Rancillac, Ch. Samaram, Mme N. Stchoupak, Mlle A. Tachauer, Mme A. de Willman-Grabowska, MM. H. Yvon, J. Zeiller.

Communications du Bureau.

M. H. GOELZER rend compte du voyage qu'il vient de faire en Italie et des circonstances dans lesquelles il a représenté la France aux fêtes célébrées à Mantoue en l'honneur de Virgile. Il a été heureux, au cours de son voyage, de recueillir les témoignages de sympathie les plus flatteurs pour notre Société, dont les travaux sont suivis avec le plus grand intérêt au delà des Alpes.